

926 - Usage de lentilles en couleur

La question

Je voudrais connaître l'avis de l'Islam au sujet du port des lentilles autocollantes en couleur ?

La réponse détaillée

Les lentilles autocollantes sont de deux sortes :

- 1) Des lentilles à usage médical. C'est-à-dire celles utilisées pour soigner un défaut de vision. Ces dispositifs à but thérapeutique peuvent être utilisés après consultation d'une ophtalmologue.
- 2) Les lentilles esthétiques en couleur. Celles-là sont assimilées à la parure. Si on les utilise pour plaire au mari, il n'y a aucun mal à le faire. Si c'est pour plaire à un autre, l'on doit s'y prendre de façon à écarter la tentation.

L'usage de ces dispositifs est conditionné par l'absence de nocivité, de tricherie ou dissimulation - de la part d'une fiancée à l'égard de son fiancé - et de gaspillage dans son achat, car Allah a interdit le gaspillage en ces termes : « **Ne gaspillez pas** » Allah le Très Haut le sait mieux.